

BELLO FLASH

EDITION DE MARS 2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le premier tour des élections municipales se tiendra le dimanche 15 mars de 8h à 18h à la salle des fêtes rue Gabriel Hanotaux. Un éventuel second tour se tiendra le dimanche 22 mars de 8h à 18h. Tout électeur doit présenter obligatoirement un document d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans, Carte Vitale avec photographie, permis de conduire, carte d'invalidité avec photographie, permis de chasse, ...)

La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire, mais recommandée.

Il est possible de faire une procuration à un électeur de son choix de la commune, en gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal judiciaire de son choix. Démarches en ligne possibles sur <https://www.maprocuration.gouv.fr>

Les opérations électorales permettront d'élire les quinze conseillers municipaux bellovisiens et des deux conseillers communautaires représentant la commune à la communauté de communes.

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE

L'inscription des enfants nés avant le 31 décembre 2023 entrant à l'école maternelle aura lieu en mairie le **vendredi 27 mars de 9h à 12h**. Merci de prévoir une photocopie du livret de famille, du carnet de vaccinations, ainsi que d'un justificatif de domicile.

La directrice de l'école nous a informés de démarches en cours auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale pour permettre l'accueil des enfants dès l'âge de 2 ans. Les enseignants doivent prévoir un projet éducatif dédié, et le faire valider par l'inspection. Dans l'hypothèse où ce projet serait accepté, les inscriptions des enfants concernés auront lieu en avril.

ASSOCIATIONS BELLOVISIENNES

L'**association des donneurs de sang** de Beurevoir et ses environs organise, en partenariat avec la région Hauts-de-France, une opération de **nettoyage de la nature**. Tous les volontaires, adultes et enfants, sont attendus au local associatif le **samedi 7 mars à 9h15**. Gants et sacs seront fournis. La collation en fin de parcours sera offerte par l'association.

Message de l'association des donneurs : avec l'Etablissement Français du Sang, nous vous appelons à la mobilisation pour les collectes de sang de 2026. L'année 2025 a vu un certain nombre de nouveaux donneurs (environ 40) : qu'ils soient remerciés et restent fidèles. Faisons encore mieux en 2026 afin de sauver un maximum de vies ! **Venez nombreux le 11 mars prochain de 14h à 18h.** Merci pour les malades !

L'association **fêtes et traditions bellovisiennes** organise une **chasse aux œufs de Pâques** le **dimanche 5 avril de 10h à 11h**, place du village, pour les enfants jusqu'à la CM2, habitants ou scolarisés à Beaufeuve. **Inscription obligatoire** des enfants en mairie jusqu'au **mercredi 31 mars** (afin que l'association puisse prévoir des chocolats en quantités suffisantes aux enfants).

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La communauté de communes du Pays du Vermandois (CCPV) a validé le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), qui s'applique dès à présent et remplace l'ancien PLU bellovisien.

Les prescriptions du PLUi sont les mêmes pour toutes les communes du Vermandois. Il est consultable en ligne sur le site de la CCPV.

INFORMATIONS DIVERSES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : le **lundi de 15h30 à 17h** et le **mercredi de 14h30 à 16h**.

CONSULTATIONS PMI : le **lundi 09/03/26 de 9h00**, rue de la Poste.

CAMPING-CAR FRANCE SERVICES : le **mardi 10/03/26** et le **jeudi 26/03/26 de 9h00 à 12h00** et de **13h30 à 16h30**, en face de la mairie (prise de rendez-vous au 03 23 67 13 92).

RAMASSAGE DES BACS : prochaines collectes les **jeudis 05/03/26, 19/03/26** et **02/04/26**.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE JONCOURT : le **mardi, le jeudi et le samedi, de 9h à 11h45** et de **13h à 17h45**.

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE MUNICIPALE : avant la fin du mois de mars.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE : ouverture le **mardi, jeudi, vendredi et samedi matin, de 9h à 12h15**.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : du lundi au vendredi de 8h à 12h. Rencontre avec les élus est possible en dehors de ces horaires, sur rendez-vous.